Procédure labélisation QUALITE DES FORMATIONS au seins des écoles de conduite :

1. Compléter l’attestation sur l’honneur et la demande d’adhésion
   * Envoyer la demande d’adhésion au service en charge de l’éducation routière de votre région : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/audit-initial-label-qualite-69>
2. Vous reporter au tableau Excel de l’étape 2 pour compléter votre dossier
3. Envoyer le dossier (par voie électronique ou sur le site si c’est proposé)
4. Demande de certification Qualiopi
   * Une fois le label obtenu, envoyer le document de demande de certification de droit auprès de la DREETS de votre région par email.